

Traduction en directives de gestion des recommandations du Document d'Objectifs

- Concernant les habitats « **hêtraie-chênaie à Lauréole et à Jacinthe des bois** » (9130), il est souhaitable de maintenir les essences du cortège, **le hêtre et les chênes sessiles et pédonculés** dans l'étage dominant, pour l'étage inférieur, le charme, le frêne et le merisier pour la **hêtraie-chênaie à lauréole**. Les mêmes essences seront conservées pour l'étage dominant et en sous-étage le charme accompagné du merisier, le houx et le noisetier pour la **hêtraie-chênaie à jacinthe des bois**.

Transformation du peuplement :

- Les transformations par coupe rase et reboisement ou par régénérations naturelles sont admises, même si la seconde est à privilégier.
- En cas de plantation, le dessouchage en plein est à éviter.
- Les essences doivent être majoritairement celle du cortège de l'habitat.
(Cf. intro)
- Les densités de plantation doivent être dans les fourchettes basses des densités préconisées par les arrêtés préfectoraux d'aide au reboisement.
- La monospécificité de plantation est à éviter, surtout en Hêtre.
- Les opérations de dégagement et entretiens doivent favoriser les essences de l'habitat en accompagnement.
- Les cloisonnements cultureux sont à privilégier surtout dans la hêtraie à jacinthe des bois
- Les dégagements manuels ou mécaniques sont à privilégier.

- Les dégagements et dépressages doivent permettre de maintenir les essences diverses de l'habitat en accompagnement

Gestion sylvicole adaptée aux enjeux environnementaux

- Les modes de traitement à privilégier sont la futaie régulière ou la futaie irrégulière, de hêtres et/ou de chênes en mélange (la préparation à la conversion en futaie des TSF ou taillis simples est recommandée. L'intérêt de ces stations et l'objectif de production avéré, n'empêchent aucunement une gestion dynamique de ces habitats : Les directives habituelles d'intensités (15 à 25%) et de rotations (8 à 12 ans) sont applicables. Elles peuvent être un peu moins fortes pour la hêtraie à jacinthe des bois.
- Il est nécessaire de programmer un maintien du hêtre ou de favoriser son émergence quand les peuplements sont majoritairement composés de chênes
- A contrario, Il faut limiter la monospécificité du peuplement en hêtre, en travaillant pour les chênes d'avenir ou encore les érables sycomores, frênes et merisiers. Dans la hêtraie-chênaie à Lauréole, il est souhaitable de conserver un sous-étage de tilleuls.
- Il faut conserver le couvert arbustif ou le favoriser s'il n'est pas présent.

Autres éléments concourant au bon état de l'Habitat

- Il faudra laisser quelques arbres morts ou âgés sans intérêt commercial, soit 1 à 5 arbres à l'hectare. Ils devront être éloignés des chemins et sentiers d'au moins une fois leur hauteur pour des raisons de sécurité publique.
- L'exploitation devra dans la mesure du possible se faire en condition ressuyée surtout pour l'habitat de hêtraie-chênaie à jacinthe des bois. Les engins devront emprunter les cloisonnements.
- Il faudra prêter attention à la remontée de la nappe d'eau lors de l'exploitation des GB.
- Il faut veiller à un bon équilibre sylvo-cynégétique.

- Concernant les **Forêts alluviales à aulnes glutineux et frênes communs (91E0)**, il est indispensable de maintenir les essences du cortège, c'est-à-dire, **l'aulne glutineux en grande partie et le frêne commun**, dans l'étage dominant. Concernant le sous-étage, il faut préserver le groseillier rouge, la viorne obier, le saule et le sureau noir ainsi que le cortège herbacé. Il faut exclure toutes introductions résineuses (inadaptées de toute façon...).

Cette habitat est rare et généralement peu accessible, il représente de petites surfaces, et doit au maximum être conservé. Ces forêts alluviales jouent un rôle de régulateur de débit des eaux, de protection des berges face à l'érosion et d'épurateur efficace des eaux. Ces stations sont souvent riches en éléments minéraux mais l'engorgement fréquent représente une réelle contrainte.

Transformation du peuplement :

- La régénération naturelle est difficile à mener, il faut néanmoins privilégier les semis issus de franc-pied (longévité plus grande et mieux conformés), éviter les coupes rases, et préférer les régénérations par petites surface (montée de la nappe, envahissement)

Gestion sylvicole adaptée aux enjeux environnementaux

- Les types à privilégier sont la futaie régulière ou non, à dominance d'aulnes accompagnés de frênes voir d'érables sycomores, ormes champêtres ou chênes pédonculés
- Une gestion dynamique, soit des éclaircies avec un prélèvement de 25% du volume tous les 5 ans. Il faut aussi réaliser des éclaircies assez fortes autour du cours d'eau pour permettre une arrivée de lumière importante et donc favoriser la faune et la flore aquatique. Certaines essences peuvent être taillées en têtards
- Il faut maintenir la végétation arbustive

Autres éléments concourant au bon état de l'Habitat

- Les exploitations sont souvent handicapées par la faible portance du sol. Il sera donc nécessaire de privilégier des engins à câble.
- Il faudra laisser quelques arbres morts ou âgés sans intérêt commercial, soit 1 à 5 arbres à l'hectare. Ils devront être éloignés des chemins et sentiers d'au moins une fois leur hauteur pour des raisons de sécurité publique.
- Si passage d'un cours d'eau, récolter les arbres susceptibles de ralentir le débit en cas de chute.

Il est possible de rencontrer des habitats intra forestiers du type « pelouses sèches sur calcaire », « mégaphorbiaies », « landes sèches », « landes humides atlantiques à bruyère à quatre angles », « tourbières acides à sphaignes »...Il est préférable de ne pas boiser ces habitats et même d'essayer de contrôler la régénération naturelle s'y installant. Il faut proscrire le dépôt de déchets et la pratique du tout terrain. Dans certain de ces habitats, il faut éviter l'utilisation de produits agropharmaceutiques, l'amendement calcaire ou magnésien. Il est possible de réaliser des débroussaillages dans certain habitat à des périodicités adaptées.

Bibliographie

- **CRPF de Normandie**, *Guide de reconnaissance et de gestion des habitats et espèces en forêt normande*, 2008, 28 pages
- **Muséum national d'histoire naturelle**, *Cahiers d'habitats Natura 2000 « habitats forestiers »*, La documentation française, 2001, 339 pages
- **Documents d'objectifs** de chaque site

Ces ruissellements, lors d'épisodes pluvieux, affectent fortement la cressonnière et la qualité du ruisseau. On observe des éléments provenant certainement du cimetière de Saint-Nicolas-de-la-Taille (fleurs en plastique) au niveau de la source du Four aux Vaux.

B.2.3.4. Pollution atmosphérique

Situé à proximité de zones d'activités industrielles fortement polluantes (Port-Jérôme, Le Havre), le site est affecté par des pollutions atmosphériques qu'il est difficile de quantifier.

B.3. DEFINITION DES OBJECTIFS DE GESTION DU SITE POUR 6 ANS

B.3.1. La zone humide

B.3.1.1. Rivières des étages montagnards à planitiaires (3260)

- ✧ Maintenir un débit maximal et une bonne qualité d'eau pour le ruisseau,
- ✧ Restaurer le lit de la rivière et ses berges (dont la ripisylve),
- ✧ Améliorer les communications inter-cours d'eau,
- ✧ Assurer la fonctionnalité de l'habitat :
 - maintenir et restaurer des habitats d'eaux courantes en communication avec le ruisseau principal (hors site),
 - conserver les zones de sources karstiques et l'accessibilité des ouvertures,
 - protéger la nappe d'alimentation et les bétouilles,
 - limiter le ruissellement.
- ✧ Améliorer la connaissance du patrimoine naturel aquatique et engager un suivi scientifique,

B.3.1.2. Mégaphorbiaies d'ourlets planitiales (6430)

- ✧ Maintenir la structure herbacée moyenne à haute existante,
- ✧ Favoriser la mégaphorbiaie au détriment des formations ligneuses qui la colonisent ou l'on colonisée,
- ✧ Améliorer la connaissance de l'habitat et effectuer un suivi scientifique.

B.3.1.3. Forêts alluviales résiduelles (91E0)

- ✧ Eviter de modifier le régime des eaux du sol (travaux lourds etc...),
- ✧ Entretenir la ripisylve avec une diversification des classes d'âge et laisser certains secteurs évoluer naturellement vers la forêt pionnière temporaire à bois dur,
- ✧ Conserver quelques arbres surannés,
- ✧ Maintenir et restaurer les liserés,
- ✧ Ne pas effectuer de coupe rase de la végétation des berges (rôle de stabilisation et d'ancrage par les arbres de bordure).

B.3.2. Les espèces animales

Pour l'ensemble des espèces, améliorer les connaissances et engager un suivi scientifique. Pour les espèces aquatiques, le maintien de leurs populations dans un bon état de conservation nécessite une gestion globale du Vivier et des cours d'eau associés.

B.3.2.1. L'Ecaille chinée

- ✧ Maintenir des zones herbacées (type cariçaie)

B.3.2.2. Le Lucane cerf-volant

- ✧ Maintenir des arbres sénescents

B.3.2.3. Les Chiroptères

- ✧ Maintenir la ripisylve et la forêt de feuillus (terrain de chasse des chauves-souris),
- ✧ Préserver les sites d'hibernation (habitats éligibles hors site),
- ✧ Diversifier les essences forestières caducifoliées et la structure des boisements des versants (hors site),
- ✧ Maintenir une structure paysagère variée sur l'ensemble du site.

B.3.2.4. Le Chabot

- ✧ Maintenir des zones d'eau courante à fonds graveleux et caillouteux,
- ✧ Lutter contre la pollution des eaux.

B.3.2.5. La Lamproie de Planer (potentiel)

- ✧ Lutter contre la pollution (surtout des sédiments),
- ✧ Maintenir et améliorer les zones de frayères,
- ✧ Favoriser la libre circulation de l'espèce dans les têtes de bassin,
- ✧ Eviter les travaux lourds de recalibrage de la rivière.

B.3.2.6. La Lamproie de rivière (potentiel)

- ✧ Eviter les travaux lourds de recalibrage et de curage de la rivière,
- ✧ Lutter contre la pollution,
- ✧ Assurer la libre circulation de l'espèce dans les deux sens,
- ✧ Maintenir des zones de fonds stables et non colmatés de petits graviers.

B.3.2.7. L'Ecrevisse à pieds blancs (potentiel)

- ✧ Maintenir des zones lotiques, des fonds graveleux, une bonne qualité de l'eau, des zones d'alimentation pour les différents stades de croissance.